

## CHARTRE D'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

### Préambule

Hissez'O s'engage à proposer un accès **plein, équitable et adapté** à ses prestations pour toutes les personnes en situation de handicap.

Cette charte traduit notre volonté d'inclusion et précise les engagements pris pour garantir l'**accessibilité pédagogique, technique et humaine** de nos accompagnements et formations.

### Article 1 – Définition du handicap

Au sens de la présente charte, le handicap désigne **toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie sociale** en raison d'une altération **durable ou temporaire** d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques.

Cette définition inclut notamment les troubles dys, les troubles du spectre autistique, les handicaps invisibles, ainsi que les situations de maladie invalidante.

### Article 2 – Engagements généraux de Hissez'O

Hissez'O intègre l'accessibilité comme **pilier fondamental de la qualité de ses prestations**.

Nous nous engageons à :

- **Garantir l'égalité d'accès** à toutes nos formations et prestations, sans discrimination.
- **Adapter nos contenus et modalités pédagogiques** aux besoins identifiés de chaque participant en situation de handicap.
- **Informers clairement** les personnes en situation de handicap sur les possibilités d'adaptation.
- **Former et sensibiliser** notre personnel à l'accueil, l'écoute et l'accompagnement des PSH.
- **Nommer une référente handicap**, interlocutrice dédiée à l'accompagnement des personnes concernées.

### Article 3 – Mesures concrètes mises en œuvre

#### Accessibilité pédagogique :

- Mise à disposition de **supports de formation en version numérique accessible** (format .doc, PDF balisé, etc.).
- **Adaptation du rythme, des supports ou des outils** (utilisation de visuels, oralisation des consignes, etc.).
- Organisation de **séances individualisées** ou accompagnement spécifique si nécessaire.

- Mobilisation d'**outils numériques accessibles** (Zoom avec sous-titrage, outil de transcription, etc.) consulter le document interne "Accessibilité des outils".

#### **Communication accessible :**

- Affichage des informations sur nos prestations en **formats numériques lisibles**, accessibles via notre site.
- Transmission possible sur simple demande en **police agrandie, en audio ou par visio-interprétation**.

#### **Accompagnement personnalisé :**

- Réalisation d'un **entretien de positionnement préalable** pour identifier les besoins spécifiques et envisager les aménagements possibles.
- Co-construction d'un **parcours de formation individualisé** si nécessaire.

#### **Référente handicap :**

- Nom : *Laëtitia ROUSSEL*
- Téléphone : 06 78 72 72 94
- E-mail : [contacter@hissez-o-performance.fr](mailto:contacter@hissez-o-performance.fr)

Elle est votre **interlocutrice privilégiée** pour toute question liée à l'accessibilité de nos formations et prestations.

#### **Article 4 – Confidentialité et respect des droits**

Les informations relatives à la situation de handicap sont **strictement confidentielles** et traitées dans le respect du RGPD.

Aucune donnée ne sera transmise sans votre accord, et uniquement pour faciliter les conditions de votre parcours de formation ou d'accompagnement.

#### **Article 5 – Information et accessibilité de la charte**

- Cette charte est **mise à disposition sur notre site internet** et **transmise sur simple demande** à toute personne concernée.
- Elle est **mise à jour annuellement** ou dès qu'un changement dans la réglementation ou dans notre politique le justifie.

#### **Conclusion**

Hissez'O place l'**inclusion et l'égalité des chances** au cœur de ses pratiques professionnelles.

Cette charte témoigne de notre engagement à offrir à chaque participant un **environnement bienveillant, adapté et performant**, quelles que soient ses particularités.